



HAL
open science

Les coopératives résistent-elles mieux ? Une analyse de survie des coopératives agricoles françaises

Justine Valette, Paul Amadiou, Patrick Sentis

► To cite this version:

Justine Valette, Paul Amadiou, Patrick Sentis. Les coopératives résistent-elles mieux ? Une analyse de survie des coopératives agricoles françaises. Finance Contrôle Stratégie, 2018, 21 (2), 10.4000/fcs.2129 . hal-01990418

HAL Id: hal-01990418

<https://hal.umontpellier.fr/hal-01990418>

Submitted on 23 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les coopératives résistent-elles mieux ? Une analyse de survie des coopératives agricoles françaises

Justine Valette, Paul Amadiou et Patrick Sentis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/fcs/2129>

DOI : 10.4000/fcs.2129

ISSN : 2261-5512

Éditeur

Association FCS

Ce document vous est offert par Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier



Référence électronique

Justine Valette, Paul Amadiou et Patrick Sentis, « Les coopératives résistent-elles mieux ? Une analyse de survie des coopératives agricoles françaises », *Finance Contrôle Stratégie* [En ligne], 21-2 | 2018, mis en ligne le 18 juin 2018, consulté le 23 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/fcs/2129> ; DOI : 10.4000/fcs.2129

Ce document a été généré automatiquement le 23 janvier 2019.

Tous droits réservés

Les coopératives résistent-elles mieux ? Une analyse de survie des coopératives agricoles françaises

Justine Valette, Paul Amadiou et Patrick Sentis

Introduction

- 1 Les coopératives occupent une place prépondérante dans l'économie française. Elles comptent plus de 26 millions de sociétaires et emploient 5,1 % des salariés dans l'hexagone. Leur chiffre d'affaires cumulé dépasse les 300 milliards d'euros et est en constante augmentation depuis 10 ans. Malgré cela, elles n'ont suscité que peu d'intérêt dans la recherche en finance. Leur fonctionnement a-capitaliste et leurs choix de financement, le plus souvent limités à l'apport en capital des membres ou à l'emprunt bancaire, expliquent en partie ce phénomène. Ce désintérêt n'est cependant pas réservé aux seuls financiers. La littérature a pendant longtemps mobilisé le paradigme néoclassique pour souligner les problèmes d'investissement et de gouvernance des coopératives (Cook, 1995; Cook et Iliopoulos, 2000) contribuant ainsi à leur marginalisation. Une étude note même la disparition progressive des coopératives des manuels d'économie depuis la Seconde Guerre mondiale (Kalmi, 2007). Pourtant, le contexte économique actuel a fait émerger le modèle coopératif comme une réponse aux nombreuses défaillances d'entreprises. Plusieurs rapports soulignent sa résilience (Birchall, 2013; Birchall et Ketilson, 2009; Roelants et al., 2012) et les Nations Unies ont même proclamé l'année 2012 « Année internationale des Coopératives ». Malgré cela, peu d'études empiriques portent spécifiquement sur la survie de ces structures comparée aux entreprises classiques. Cet article propose de compléter la littérature existante en analysant la résistance des coopératives par l'application de méthodologies spécifiques d'analyse de survie.
- 2 Depuis leur naissance, les coopératives n'ont jamais cessé d'être comparées et opposées aux entreprises « classiques ». Elles constituent une forme alternative d'organisation

caractérisée par une structure de propriété particulière : les coopératives sont des entreprises détenues par leurs membres et non par les apporteurs de capitaux (Hansmann, 1996)¹. Toutefois, le modèle coopératif recouvre une diversité de réalités. En effet, il existe plusieurs familles de coopératives généralement définies selon l'identité des membres et l'activité exercée. On retrouve ainsi : les coopératives d'utilisateurs ou d'usagers ; les coopératives de production où les associés sont les salariés ; les coopératives d'entreprises où les associés sont les entrepreneurs ; les banques coopératives où les associés sont les clients ou les sociétaires et les sociétés coopératives d'intérêt collectif où les associés peuvent être toutes les parties prenantes. Chacune de ces familles de coopératives peut en outre regrouper divers types de coopératives (par exemple, dans la famille des coopératives d'utilisateurs, nous retrouvons les coopératives scolaires, de consommateurs, d'habitants...). L'ensemble constitué est ainsi très hétérogène et composé d'entités aux modes de fonctionnement divers. Dans un souci d'homogénéité, la présente étude porte sur une famille particulière de coopératives : les coopératives d'entreprises. En France, la plupart de ces coopératives sont des coopératives agricoles². Elles représentent près de 40 % des parts de marché du secteur agroalimentaire et possèdent une marque agroalimentaire sur trois. Près de trois agriculteurs sur quatre en sont membres. Leur chiffre d'affaires cumulé dépasse les 85 milliards d'euros³. Ce poids économique significatif justifie qu'on leur porte un intérêt tout particulier. Ainsi, cette étude compare les coopératives agricoles avec les entreprises classiques opérant dans le même secteur.

- 3 Dans la littérature, la notion de résistance peut revêtir de nombreuses significations. Parler de résistance des coopératives nécessite donc de clarifier le positionnement adopté. La résistance est souvent associée à la capacité de résilience, définie par Bégin et Chabaud (2010) comme la capacité d'une entreprise à (1) absorber le choc, (2) se renouveler et (3) tirer des leçons de ses expériences. Si la résilience des coopératives est souvent mise en avant, peu d'études empiriques sont consacrées au sujet. En effet, il est difficile d'appréhender la résilience de façon quantitative. Comment définir l'absorption du choc ? Comment mesurer la capacité à apprendre des expériences passées ? Le plus souvent, les études sur la résistance s'intéressent donc à la performance des organisations, qu'elles comparent avant et après une situation de crise (Amann et Jaussaud, 2012; Boubakri *et al.*, 2010). Il existe toutefois un inconvénient majeur à l'étude de la résistance au travers de la notion de performance : le biais du « survivant » (Brown *et al.*, 1992). En effet, en tentant de déterminer quelles organisations ont mieux résisté que les autres en comparant la performance avant et après une crise, on exclut de fait celles qui n'ont pas survécu. De plus, Markman et Venzin (2014) s'interrogent sur la pertinence d'utiliser des indicateurs de performance semestriels ou annuels pour mesurer la résistance aux crises, ou la résilience, puisque celle-ci doit nécessairement s'inscrire dans la durée. Ils proposent alors une définition de la résilience comme la capacité à atteindre une rentabilité élevée tout en maintenant un niveau de risque faible, sur une longue durée. Cette notion de long terme apparaît pertinente puisque résister à une crise ne signifie pas résister temporairement, mais durablement. En ce sens, Wilson *et al.*, (2013), dans une étude sur les entreprises familiales, soulignent que la performance de ces dernières concerne la survie au travers des générations ; elle renvoie à la notion de viabilité et de longévité. Ils en déduisent que la performance pourrait tout simplement se résumer à ne pas faire faillite, à long terme. Ces auteurs offrent une transition vers une autre vision de la résistance aux crises, celle de la survie. L'analyse de survie est apparue dès les années 1910 et a été popularisée par les travaux de Kaplan et Meier (1958) et de

Cox (1972). L'étude des données de survie est l'étude du délai de la survenue d'un événement. Elle permet d'estimer le risque instantané d'apparition d'un événement (ici la disparition, en tant qu'état opposé à celui de la survie) de façon dynamique – en fonction du temps – et éventuellement de certains paramètres, mais aussi de comparer les fonctions de survie de plusieurs groupes. L'analyse de survie est une mesure totalement objective et facilement quantifiable, à l'inverse de la résilience. Elle permet donc de mener une étude empirique quantitative sur la résistance des coopératives. En outre, elle permet de comparer les fonctions de survie de plusieurs groupes et d'analyser la manière dont les variables explicatives modifient lesdites fonctions. Elle autorise donc la comparaison des entreprises coopératives et des entreprises classiques, ainsi que l'étude des déterminants de cette survie. Pour toutes ces raisons, nous appréhendons la résistance à l'aide des méthodes d'analyse de survie. Ainsi, nous testons l'influence de la structure de propriété sur la capacité de survie.

- 4 L'objectif de cette étude est double. D'une part, nous voulons tester la capacité de survie des coopératives et la comparer à celle des entreprises classiques afin d'évaluer l'affirmation selon laquelle les coopératives sont plus résistantes. D'autre part, nous souhaitons vérifier si les déterminants financiers de la survie des coopératives sont les mêmes que ceux des entreprises classiques.
- 5 Nos résultats montrent que la structure de propriété coopérative influence la survie lorsque les différentes modalités de disparition (dissolution, liquidation et fusion) sont prises en considération. En effet, les coopératives ont une tendance à fusionner plus importante que les entreprises classiques. En revanche, leur probabilité de disparaître par liquidation est plus faible. Cette étude met ainsi en lumière l'importance de reconsidérer le rôle des fusions, qui peuvent constituer un mécanisme de résistance particulier pour les coopératives. De plus, si l'influence des déterminants financiers classiques sur la survie est vérifiée sur les entreprises classiques, cette influence est moindre pour les coopératives ; ainsi, les ratios financiers classiques ne permettent pas d'expliquer pleinement la survie des coopératives. Cette étude apporte ainsi une démonstration empirique de la nécessité de construire une approche financière spécifique pour les coopératives.
- 6 L'article est organisé de la façon suivante. La première section est consacrée au développement du cadre théorique et des hypothèses de recherche. La deuxième section détaille la construction de notre base de données et expose la stratégie économétrique déployée ainsi que les variables utilisées. La troisième section est dédiée à la présentation des résultats. Enfin, la dernière section est consacrée à leur discussion.

1. Revue de littérature et hypothèses de recherche

- 7 L'analyse de la capacité de résistance des coopératives nous conduit tout d'abord à envisager l'influence de la structure de propriété sur la survie (1). Par la suite, nous dépassons le clivage survie/disparition pour tenir compte des différentes modalités de disparition des coopératives (2). Enfin, nous tentons de définir la relation particulière qui peut exister entre déterminants financiers et survie dans le cas des coopératives (3).

1.1 Structure de propriété et survie

- 8 De nombreux chercheurs soutiennent que les coopératives sont plus résistantes en temps de crise (Birchall, 2013; Birchall et Ketilson, 2009; Roelants et al., 2012). Selon eux, les coopératives peuvent utiliser un capital abondant pour absorber les chocs pendant la crise. L'absence de contrainte de maximisation du profit leur permet, en période de reprise, de poursuivre des objectifs de moyen et long terme. Cela assure une relance durable de l'activité. De plus, le contrôle démocratique et l'investissement dans le capital de chaque membre assurent l'implication, créent un sentiment de responsabilité et améliorent la capacité de réaction rapide ainsi que l'engagement en temps de crise. Ces arguments théoriques reposent sur la structure de propriété originale des coopératives. La détention de la propriété par les membres serait à l'origine de leur capacité de résistance à travers le temps et les crises.
- 9 Ainsi, la structure de propriété a déjà été abordée dans la littérature comme un élément pouvant affecter la survie. Les études sur le sujet concernent d'abord les sociétés coopératives participatives (SCOP) détenues par les salariés (voir entre autres Ben-Ner, 1988 ; Estrin et Jones, 1992). Plus récemment, Pérotin (2004, 2006) étudie l'effet des cycles économiques sur les créations et disparitions de coopératives de salariés (SCOP) et d'entreprises classiques, en avançant l'argument que la disparition de l'entité peut être plus coûteuse pour un associé-coopérateur que pour un actionnaire, puisque celui-ci perdra non seulement son investissement en capital, mais également son travail. Elle postule alors que les membres d'une SCOP pourraient ainsi accepter des profits plus bas que des investisseurs et être plus patients et plus combattifs avant de se déclarer en faillite. Ainsi, le taux de disparition des coopératives pourrait être plus faible pendant les récessions. Toutefois, les résultats montrent que si le cycle économique affecte le nombre de créations de SCOP (plus nombreuses en période de récession), il n'y a aucun effet distinctif sur le nombre de disparitions. Burdín (2014) postule que, si donner le contrôle aux employés permet d'aligner leurs intérêts sur ceux de la firme et donc améliore potentiellement la survie, cela peut également augmenter la difficulté d'offrir des garanties crédibles aux investisseurs et donc freiner l'investissement. Pour trancher la question, il étudie alors la probabilité de survie des SCOP uruguayennes comparativement aux entreprises détenues par des investisseurs. Les résultats montrent que les SCOP ont une durée de vie supérieure aux entreprises conventionnelles et que le statut de SCOP affecte positivement la probabilité de survie, tant durant une période de crise que durant une période de croissance.
- 10 Les études se sont également étendues aux autres types de coopératives. Nuñez-Nickel et Moyano-Fuentes (2004) soutiennent que la forme coopérative agit comme un « tampon environnemental⁴ », c'est-à-dire qu'elle protège l'organisation d'éventuelles variations dans leur environnement. En effet, en internalisant les fournisseurs (qui sont les membres), la coopérative renforce ses liens avec eux et assure son accès systématique aux ressources fondamentales. Ce mécanisme réduit la probabilité d'échec et, par conséquent, augmente le taux de survie des coopératives par rapport aux sociétés capitalistes classiques. Frenken (2014) s'intéresse aux entreprises laitières néerlandaises et s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle les coopératives bénéficient de coûts de transaction plus faibles et donc d'une plus grande survie. Il confirme la meilleure survie des coopératives. Toutefois, il met aussi en avant un autre déterminant de la survie : l'avantage du

« premier entré » ; plus une entreprise est entrée tôt sur le marché, plus elle a de chance de survivre. Monteiro et Stewart (2015) tentent quant à eux de savoir pourquoi les coopératives existent. Ils conduisent alors une analyse comparative entre entreprises coopératives et entreprises conventionnelles en étudiant les secteurs d'activité, les caractéristiques distinctives et la probabilité de survie. Il en ressort que les coopératives sont présentes dans les secteurs fortement concentrés où les coûts d'entrée sont bas. Elles sont en moyenne plus âgées, plus grandes et avec une main-d'œuvre plus qualifiée et plus productive. Les auteurs démontrent également que les coopératives présentent une plus grande probabilité de survie que les entreprises conventionnelles.

- 11 À la lumière des études déjà menées et des arguments en faveur des entreprises coopératives, nous formulons l'hypothèse suivante :

H1 : Les entreprises coopératives ont un meilleur taux de survie que les entreprises classiques.

1.2 Modalités de disparition

- 12 De nombreux travaux de recherche ont souligné l'importance, dans les études de survie, de dépasser la dualité disparition/survie en prenant en considération les différentes modalités de disparition (Åstebro et Winter, 2012; He et al., 2010; Powell et Yawson, 2012). Il existe deux principales formes de disparition : la liquidation et la fusion.
- 13 La liquidation correspond à une cessation d'activité qui concerne aussi bien les coopératives que les entreprises. De récentes études de cas montrent d'ailleurs que les motifs de liquidation des coopératives sont analogues à ceux des entreprises (Bond et al., 2009; Hariyoga et Sexton, 2009).
- 14 La fusion peut être un mécanisme de croissance externe ou, en cas de difficultés financières, une alternative à la liquidation. Dans le cas des coopératives, la fusion présente un intérêt particulier.
- 15 Elle peut constituer une réponse aux contraintes financières découlant du manque d'accès au capital extérieur, la propriété étant réservée aux membres (Richards et Manfredo, 2003). Krogt et al. (2007) constatent ainsi que les coopératives privilégient des stratégies de croissance prudentes et se livrent généralement à des fusions, à des alliances stratégiques et à des coentreprises parce que ces opérations exigent de faibles capitaux propres et comportent un risque relativement faible. Ce point de vue est confirmé par Hudson et Herndon (2002), qui révèlent que la majorité des fusions de coopératives agricoles sont horizontales, et plus récemment par Melia-Marti et Martinez-Garcia (2015). D'un autre côté, Chaddad et Cook (2007) présentent la fusion comme la résultante des difficultés financières intrinsèques aux coopératives. Les coopératives ne pouvant pas faire appel à des capitaux extérieurs, elles seraient alors victime de difficultés d'accès au financement. Ces difficultés peuvent cependant être réduites pour les coopératives agricoles lorsque le tissu bancaire est suffisamment développé, et notamment constitué de banques coopératives qui comprennent les particularités des coopératives qui les sollicitent (Gagliardi, 2009).
- 16 Il semble alors possible d'envisager les fusions sous le prisme du septième principe coopératif qui est celui de la solidarité entre coopératives. En effet, lorsqu'une coopérative est en difficulté financière, il est courant qu'elle soit « sauvée » par une autre

coopérative, en meilleure santé financière et souvent proche géographiquement. Les membres peuvent ainsi continuer à écouler leur production auprès d'une organisation qu'ils gèrent démocratiquement et qu'ils détiennent collectivement.

- 17 Enfin, les coopératives accordent une place toute particulière aux fusions car leurs statuts dissuadent le recours à la liquidation. En effet, les coopérateurs ne retirent aucun avantage d'un tel choix. Le boni de liquidation, s'il existe, ne peut pas être reversé aux membres. Il doit obligatoirement être reversé à une autre coopérative ou à une association agricole à but non lucratif. Les coopérateurs peuvent uniquement récupérer le capital investi mais à la valeur nominale, ce qui représente souvent un montant dérisoire.
- 18 Au vu de ces éléments, il apparaît nécessaire de tenir compte des différentes modalités de disparition pour les coopératives. En effet, elles recouvrent des réalités parfois très différentes. De plus, les coopératives semblent avoir plus d'incitation que les entreprises classiques à recourir à la fusion. Nous formulons alors l'hypothèse suivante :

H2 : Les entreprises coopératives disparaissent moins par liquidation que les entreprises classiques.

1.3 Répartition de la valeur et survie

- 19 Les coopératives sont généralement opposées aux entreprises classiques en tant qu'entreprises contrôlées et détenues par leurs membres plutôt que par des actionnaires (Hansmann, 1996). Cette conception de la coopérative fait immédiatement apparaître des différences cruciales (LeVay, 1983) : les coopératives sont gouvernées par le principe « un homme-une voix », les membres possèdent un double rôle de propriétaires et d'utilisateurs et la coopérative poursuit un double objectif de rentabilité au niveau de l'organisation (pour assurer sa pérennité) et de maximisation de l'utilité des membres. Toutefois, la plupart des études qui analysent les coopératives sous le prisme de la théorie des droits de propriété ne tiennent pas compte de ces spécificités. La coopérative est alors définie comme une organisation dans laquelle la propriété est réservée aux membres, où les droits aux bénéfices résiduels ne sont ni appréciables ni transférables, mais remboursables à leur valeur nominale et où les bénéfices sont proportionnels à l'activité réalisée avec la coopérative et non pas au capital investi (Chaddad et Iliopoulos, 2013). De ce fait, la coopérative a longtemps été étudiée comme une entreprise classique, et de nombreux travaux ont mis en évidence ses sources d'inefficience (Cook, 1995; Vitaliano, 1983). Sur le plan empirique, le constat est identique : l'ensemble des travaux qui comparent la performance des entreprises à celle des coopératives ont recours à des ratios financiers classiques⁵. Aucune réponse empirique claire n'a pu être dégagée et des travaux plus récents soulignent l'importance de construire des mesures prenant en considération les spécificités coopératives (Soboh et al., 2009).
- 20 Les coopérateurs assument le double rôle d'utilisateur et d'actionnaire-décisionnaire. Ainsi, si la littérature classique accorde une place prépondérante à la place de l'actionnaire, la plupart du temps, c'est le rôle d'utilisateur qui prend le dessus dans les coopératives traditionnelles (Nilsson, 2001). L'objectif d'une coopérative n'est pas de créer du profit pour ses propriétaires, mais de générer des bénéfices pour un groupe de membres (Nilsson et Svendsen, 2011). En ce sens, Borgen (2004) soutient que les critiques retrouvées dans les études traditionnelles sont le fruit d'une incompatibilité entre la

structure de propriété étudiée et les objectifs stratégiques supposés de leurs membres. En effet, les coopérateurs sont généralement assimilés à des investisseurs rationnels alors qu'ils raisonnent en priorité comme des utilisateurs de la coopérative. L'une des raisons d'être de la création des coopératives agricoles est de fournir des intrants à des prix avantageux ou d'acheter la production de leurs adhérents à des prix plus élevés (Barton, 1989; Staatz, 1987). Ainsi, malgré les nombreux travaux soulignant que la relation entre les membres et leur coopérative n'est pas purement économique (Cechin et al., 2013; Österberg et Nilsson, 2009), le prix payé par la coopérative aux agriculteurs reste un élément déterminant de leur adhésion (Hernandez-Espallardo et al., 2013). De ce fait, la rentabilité de la coopérative va nécessairement refléter la politique de rémunération de ses membres (Franken et Cook, 2015) et ne peut pas être interprétée de façon identique à celle d'une entreprise classique. Cette rémunération conduit d'ailleurs souvent à un « dilemme coopératif » entre d'un côté les adhérents qui ont souvent comme objectif individuel de maximiser la rémunération de leurs apports avec une vision court-terme et de l'autre les administrateurs qui ont pour objectif de créer et de conserver la valeur au sein de la coopérative afin d'investir et de pérenniser l'activité (Deshayes, 1988; Saïssset, 2014). On comprend alors qu'en coopérative, la répartition de la valeur peut faire l'objet de tensions qui sont propres à cette structure de propriété. Il semble dès lors nécessaire d'adopter une approche alternative à l'approche financière classique pour prendre en considération ces différents objectifs (Soboh et al., 2012).

- 21 En résumé, la littérature suggère que les coopérateurs peuvent privilégier une rémunération de leur production à la rémunération du capital ou à la conservation de la valeur créée au sein de la coopérative. Cette répartition de la valeur se traduit nécessairement dans les états financiers. Si la disparition d'une organisation est généralement appréhendée au travers de sa santé financière, l'utilisation des ratios financiers classiques (qui n'ont pas été élaborés en tenant compte des spécificités coopératives) ne permettra pas de rendre compte de ce mécanisme particulier de répartition de la valeur créée par les coopératives. Cela nous conduit donc à formuler l'hypothèse suivante :

H3 : Les déterminants financiers classiques n'expliquent pas pleinement la survie des entreprises coopératives.

2. Méthodologie

- 22 La méthodologie de recherche mise en œuvre pour tester l'influence de la structure de propriété sur la survie nécessite plusieurs étapes. La première consiste à construire une base de données regroupant les données financières des entreprises disparues et des entreprises toujours actives. Par la suite, il s'agit de sélectionner une méthode d'analyse adaptée à la particularité des données utilisées. Dans notre cas, la présence de données censurées par intervalle nous conduit à adopter un modèle de survie à temps discret. Enfin, avant de tester l'influence de la structure de propriété sur la survie, il est nécessaire de recenser au préalable les déterminants de la survie déjà identifiés par la littérature.

2.1 Présentation des données

- 23 L'objectif de notre étude est de comparer la survie des coopératives et des entreprises non coopératives opérant dans les secteurs agricoles et agroalimentaire (divisions NACE⁶ 01, 03, 10, 11, 46.2, 46.3). Nous avons considéré dans cet article les coopératives de collecte-transformation-vente (coopératives de transformation) et les coopératives de collecte-vente (coopératives de commerce de gros)⁷. Les unions de coopératives et les coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA) ont été exclues de l'échantillon compte-tenu de leur spécificité. Notre objectif étant de comparer la survie des organisations au niveau individuel, nous avons choisi d'extraire les données financières relatives aux comptes sociaux. Les états financiers des entreprises de 2002 à 2014 proviennent de la base de données AMADEUS⁸.
- 24 Sur la période considérée, nous observons une diminution du nombre de coopératives et une augmentation du nombre d'entreprises classiques (Tableau 1). Cela semble donc aller à l'inverse de la résilience souvent proclamée des coopératives. Nous notons toutefois que les pourcentages d'organisations disparues par catégories et par années sont assez similaires pour les coopératives et les entreprises classiques.

Tableau 1. Echantillon d'étude et disparition par catégories et par années

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
COOP												
Population totale*	2 004	2 031	2 018	1 992	1 973	1 940	1 909	1 827	1 793	1 763	1 712	1 665
Créations	34	19	10	27	17	14	11	9	8	10	2	NC
Disparitions	7	32	36	46	50	45	93	43	38	61	49	56
% de disparues	0.35%	1.58%	1.78%	2.31%	2.53%	2.32%	4.87%	2.35%	2.12%	3.46%	2.86%	3.36%
NON COOP												
Population totale*	39 078	41 677	43 812	45 976	48 168	51 084	54 075	55 997	56 920	57 915	58 539	58 223
Créations	2 987	2 860	3 009	3 120	3 625	3 507	3 291	3 301	3 021	2 531	771	NC
Disparitions	388	725	845	928	709	516	1 369	2 378	2 026	1 907	1 087	1 723
% de disparues	0.99%	1.74%	1.93%	2.02%	1.47%	1.01%	2.53%	4.25%	3.56%	3.29%	1.86%	2.96%

*Population totale au début de la période considérée. NC : non considéré - Les organisations créées en 2014 n'ont pas été prises en compte car 2014 marque la fin de la période d'observation.

2.2 Stratégie économétrique

- 25 La comparaison des coopératives agricoles et des entreprises non coopératives de notre échantillon se fonde sur la méthode dite d'analyse de survie (Hosmer et Lemeshow, 1999; Kalbfleisch et Prentice, 2002; Mills, 2011). L'analyse des données de survie est l'étude du délai de la survenue d'un évènement donné. Dans notre cas, il s'agit de la disparition de l'entreprise.
- 26 Pour évaluer l'influence de la structure de propriété sur la probabilité de survie, nous procédons en deux étapes. Tout d'abord, nous estimons les fonctions de survie des deux groupes : entreprises coopératives et non coopératives, afin de pouvoir les comparer.
- 27 Dans un second temps, nous utilisons un modèle de régression, qui permet d'exprimer le risque d'apparition d'un évènement en fonction de facteurs explicatifs (covariables). Nous choisissons un modèle de type complémentaire log-log (cloglog), une version à temps discret du modèle des risques proportionnels de Cox. Ce modèle est adapté aux données

de survie censurées par intervalle (Allison, 2010), c'est-à-dire aux données pour lesquelles on ne peut observer que l'intervalle de temps au cours duquel l'évènement s'est produit.

- 28 L'estimation du modèle de Cox (traditionnellement utilisé dans les analyses de survie) repose sur le rang d'occurrence des évènements (Cox, 1972). Les résultats peuvent donc être biaisés si un nombre important d'individus connaît l'évènement étudié au même moment. Dans notre étude, nous ne connaissons pas la date précise de survenue de l'évènement mais seulement l'année au cours de laquelle la disparition s'est produite. Ainsi, un nombre important de disparitions ont lieu dans un même intervalle de temps, nécessitant une modélisation en temps discret. En outre, un modèle discret présente l'avantage de pouvoir facilement s'adapter à des variables qui prennent des valeurs différentes au cours du temps, telles que les ratios financiers (*time-varying covariates*).
- 29 Le modèle de survie à temps discret permet d'estimer la probabilité d'occurrence d'un évènement durant un intervalle t , sachant que l'évènement ne s'est pas produit avant t et en tenant compte de l'effet de covariables (notées x). Dans le cas d'un modèle de type complémentaire log-log, la transformation de la fonction de hasard est la suivante :

$$\log[-\log(1 - h_i)] = \beta_0 + \beta_1 x_{i1} + \beta_2 x_{i2}(t) + \dots + \beta_k k$$

La fonction de risque en temps discret s'écrit donc :

$$h_i(t) = 1 - \exp[-\exp(\beta' X_i + \gamma_i)]$$

- 30 et les coefficients β estimés correspondent à ceux qui seraient estimés en temps continu avec un modèle de Cox. L'exponentielle des coefficients obtenus peut donc directement être interprétée en tant que *hazard ratios*.

2.3 Choix des variables et description de l'échantillon

- 31 La variable dépendante du modèle est la survenue d'un évènement, la *disparition*, durant l'intervalle de temps considéré (une année). Nous définissons comme disparue toute entreprise dont le statut dans la base de données est « inactive », pour une raison autre qu'une mise en sommeil (Disney et al., 2003; Zingales, 1998). Nous considérons que l'entreprise disparaît l'année où son statut passe de « active » à « inactive ».
- 32 L'objectif de l'analyse est de tester l'influence de la structure de propriété sur la survie. La première variable est donc la variable dichotomique *COOP* qui distingue les entreprises non coopératives (0) des coopératives (1).
- 33 De plus, il est nécessaire de contrôler que cette influence existe en présence des déterminants de la survie mis en lumière par les recherches antérieures. Globalement, il est admis que le taux de défaillance est plus élevé lors de chocs économiques, ce qui diminue de facto la probabilité de survie. De même, les firmes auront un taux de disparition plus faible durant une phase de croissance du secteur que durant une phase de maturité (Agarwal et al., 2002). Notre fenêtre d'observation englobant la crise économique et financière de 2008, nous incluons une variable binaire *période* permettant de distinguer les années précédant la crise (2002-2008 ; valeur de la variable : 0) des années suivant la crise (2009-2014 ; valeur de la variable : 1). Dans l'ensemble des études sur la survie, deux caractéristiques liées à la firme sont systématiquement présentes, sous la forme de variables de contrôle : l'âge et la taille. Il est généralement admis qu'une entreprise a un risque de disparition plus élevé dans ses jeunes années ou si elle est de

petite taille (Agarwal et al., 2002; Audretsch et Mahmood, 1995; Freeman et al., 1983; Mata et Portugal, 1994). Le modèle intègre donc la variable *âge* qui représente l'âge au moment où la survenue de l'évènement (ou non) est étudiée. Nous incluons également une variable *taille*, mesurée par le logarithme du chiffre d'affaires. L'internationalisation de l'activité permet d'opérer sur plusieurs marchés et ainsi de bénéficier d'un effet favorable de diversification des risques (Wagner, 2012). L'entreprise devient ainsi moins dépendante des conditions économiques et de la fluctuation de la demande dans son pays d'origine (Bridges et Guariglia, 2008), ce qui lui permet de mieux absorber les chocs (à condition que les économies soient indépendantes). Pour intégrer cet élément dans le modèle, nous utilisons la variable binaire *export* prenant la valeur 0 si l'entreprise n'exporte pas et 1 si elle le fait. De manière générale, la santé financière peut influencer la survie. Il est donc nécessaire de la contrôler à partir de cinq critères : liquidité, solvabilité, profitabilité, activité et structure financière. Dans la mesure où notre objectif est de comparer les entreprises coopératives et les entreprises classiques, nous avons retenu les variables financières employées dans les précédentes études comparant la performance de ces deux types d'entreprises (cf. annexe 2). Nous mesurons ainsi l'influence des variables financières de l'année précédant la survenue de l'évènement à l'aide des huit ratios financiers présentés dans le tableau 2.

- 34 En présence de données de panel, le problème des valeurs extrêmes se pose souvent (Kremp, 1995). Afin de limiter leur influence, nous procédons donc à une « *winsorization* » des données (Campbell et al., 2008), ce qui consiste à rapporter les *outliers* au quantile le plus proche (1% et 99%).

Tableau 2. Variables utilisées et statistiques descriptives

Compte tenu de la dispersion importante, les valeurs présentées pour les ratios financiers sont les médianes. En raison du non-respect des hypothèses de base des tests de Student d'égalité des moyennes (égalité des variances et distribution normale), nous mobilisons le test non paramétrique de Wilcoxon d'égalité de distribution.

Variables	Nom	Mesure utilisée	COOP	NON COOP	W-test
Age	Age		35	7	0.000
Chiffre d'affaires	Taille	CA moyen en milliers d'euros (log)	3359	340	0.000
Export	Export	Variable binaire selon si la firme exporte ou non	1%	21%	0.000
Profitabilité	PROF	Résultat net / CA	0.37%	1.92%	0.000
Rentabilité économique	ROA	Résultat exploitation / Actif économique	1.28%	6.88%	0.000
Rentabilité financière	ROE	Résultat net / Capitaux propres	0.73%	11.49%	0.000
Levier financier	DFCP	Dettes financières / Capitaux propres	0.38	0.26	0.000
Ratio d'endettement total	TDTA	Total dettes / Total actif	0.17	0.18	0.557
Ratio de remboursement	DFCAF	Dettes financières / CAF	3.12	0.85	0.000
Liquidité	LIQGEN	Actif circulant / Dettes circulantes	1.61	1.11	0.000
Solvabilité	SOLV	Résultat exploitation / Frais financiers	0.40	1.65	0.000
Période	période	Variable binaire (1 pour 2009-2014)			
Structure de propriété	COOP	Variable binaire (1 si coopérative)			

- 35 Nous constatons qu'il existe des différences significatives entre coopératives et entreprises classiques pour les variables utilisées. Les coopératives sont significativement plus âgées que les entreprises non coopératives. Cela semble abonder dans le sens d'une plus grande capacité à survivre à travers le temps. Toutefois, ce phénomène peut également être expliqué par un plus grand nombre de créations d'entreprises classiques avant et durant la période d'observation (plus de créations d'entreprises classiques que

de coopératives peuvent expliquer la différence de moyenne d'âge). Les coopératives de notre échantillon sont également significativement plus grandes (en termes de chiffre d'affaires) que les entreprises non coopératives.

- 36 Les coopératives présentent un profil financier sensiblement différent de celui des entreprises classiques. Elles apparaissent moins profitables et moins rentables, ce qui semble valider l'absence d'objectif de maximisation du profit. Notons également qu'elles arborent un niveau d'endettement semblable aux entreprises classiques, mais que leur capacité de remboursement est plus faible, tout comme leur solvabilité. De même, le levier financier des coopératives est plus important que celui des entreprises classiques, ce qui peut refléter leur difficulté à lever des capitaux. Une étude financière spécifique des coopératives paraît donc, à ce stade, se justifier.

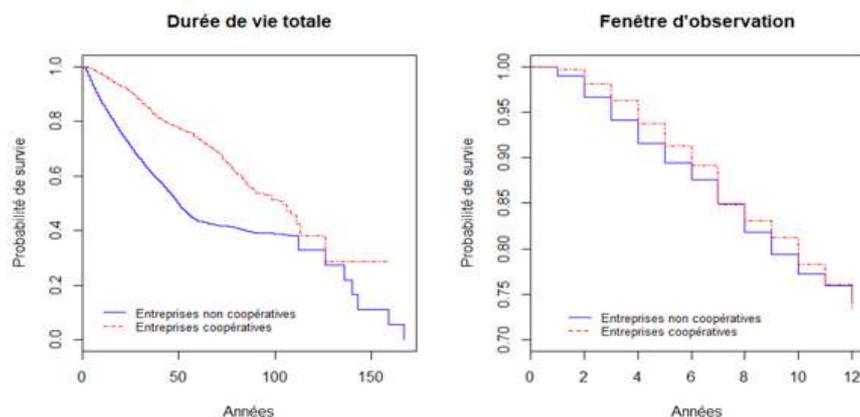
3. Résultats

- 37 Les résultats sont présentés en deux temps. Premièrement, l'estimation non paramétrique du hasard et de la survie est réalisée pour les coopératives et les entreprises classiques. Dans un second temps, afin de pouvoir prendre en compte simultanément l'effet de plusieurs covariables, et ainsi de tester l'influence du statut coopératif en présence de variables de contrôle, nous utilisons des modèles multivariés de type complémentaire log log.

3.1 Courbes de survie

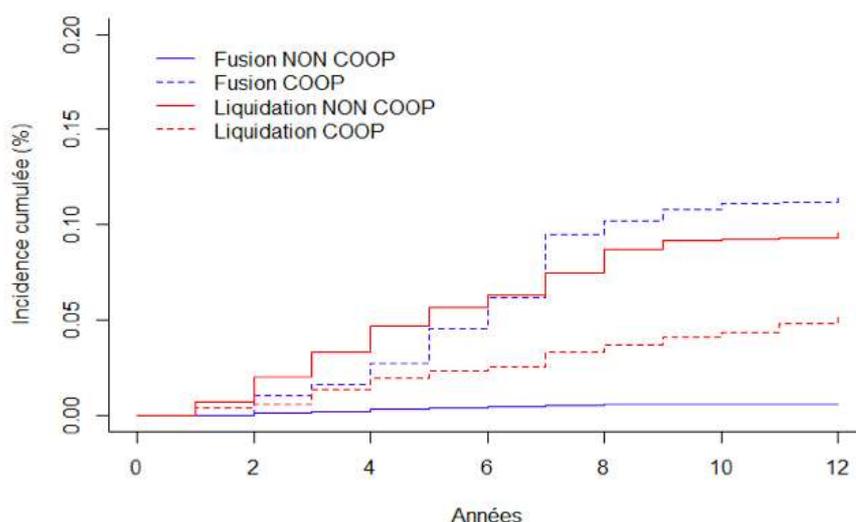
- 38 La Figure est la représentation graphique des fonctions de survie estimées selon la méthode de Kaplan-Meier pour chaque groupe d'entreprises (coopératives vs classiques). Visuellement, il apparaît que ces fonctions de survie diffèrent assez nettement lorsque nous considérons la durée de vie totale (temps écoulé entre la création et la disparition), avec une probabilité de survie plus grande pour les coopératives⁹. Bien que la représentation graphique soit utile pour la comparaison visuelle, il est essentiel de réaliser un test statistique de la différence entre les deux courbes. Le critère le plus fréquemment utilisé est le test de classement log-rank qui teste l'hypothèse nulle de l'égalité des fonctions de survie. La *p-value* obtenue est inférieure à 0,001 : la différence de survie entre les coopératives et les entreprises classiques est statistiquement significative au seuil de 1%.
- 39 Lorsque nous considérons la fenêtre d'observation, c'est-à-dire uniquement les années 2002 à 2014, les courbes de survie ne sont plus aussi distinctement séparées. Cette impression visuelle est confirmée par le test du log-rank, dont la *p-value* est de 0,674, ce qui ne permet pas de rejeter l'hypothèse nulle d'égalité des courbes de survie. À ce stade, il n'est donc pas possible de conclure sur la meilleure probabilité de survie d'une ou de l'autre des catégories d'entreprises étudiées durant notre fenêtre d'observation.

Figure 1. Estimateur de Kaplan-Meier



- 40 Dans notre échantillon, les entreprises peuvent disparaître de deux façons : par liquidation, ou par fusion ; nous sommes donc en présence de risques compétitifs¹⁰. Afin de tenir compte de ce phénomène et d'affiner nos résultats, nous choisissons donc de mobiliser la fonction d'incidence cumulée, qui permet d'estimer le risque d'apparition d'un événement tout en prenant en compte l'existence de risques compétitifs (Figure). Nous comparons alors le risque de disparition pour les coopératives et les entreprises classiques en fonction des deux modalités de disparition possibles : fusion et liquidation. Il apparaît que les coopératives ont plus de risque de disparaître dans une fusion que les entreprises classiques, mais qu'elles ont moins de risque de disparaître par liquidation. Cette impression visuelle est confirmée statistiquement par le test de Gray (1988) avec des *p-value* inférieures à 0,001.

Figure 2. Courbe d'incidence cumulée (prise en compte des risques compétitifs)



- 41 Ces premières estimations de la survie nous permettent d'ores et déjà de discuter nos deux premières hypothèses. Les coopératives présentent un taux de survie plus élevé que les entreprises classiques lorsque la durée de vie totale est considérée. En d'autres termes,

les coopératives vivent plus longtemps. Cette observation, mise en parallèle avec le faible taux de création de coopératives sur notre période d'étude comparativement aux entreprises classiques, laisse supposer que le modèle coopératif présente une plus grande stabilité. À l'inverse, les entreprises classiques semblent avoir un plus fort taux de renouvellement, témoin d'une plus grande capacité à se renouveler. Sur la période d'observation (2002-2014), il n'est pas possible d'affirmer qu'une des deux catégories étudiées présente un meilleur taux de survie que l'autre. En effet, nous observons que les modalités de disparition diffèrent : les entreprises classiques ont tendance à disparaître par liquidation, tandis que les coopératives privilégient la fusion. Cela semble confirmer notre deuxième hypothèse. Il est à présent nécessaire de vérifier ces résultats en présence de variables de contrôle.

3.2 Modèles de régression

- 42 Pour tester l'influence de la structure de propriété sur la probabilité de disparition durant la période d'observation, trois modèles sont établis. Les résultats sont présentés dans le Tableau 3.
- 43 Le premier modèle (modèle 1) intègre en plus de la variable coopérative, les déterminants classiques de la survie identifiés dans la littérature. Nous constatons que la plupart des déterminants classiques sont significatifs, conformément aux résultats obtenus dans les études antérieures. Le coefficient négatif de la variable *période* indique que la probabilité de disparaître est plus grande pour la période 2009-2014, ce qui confirme l'influence de la crise économique de 2008. En revanche, nous constatons que dans ce modèle, le fait d'être une coopérative (ou à l'inverse une entreprise classique) ne semble pas influencer la survie. Ces résultats sont dans la lignée de ceux obtenus avec l'estimateur de Kaplan-Meier (Figure-Fenêtre d'observation). Nos précédents résultats ont en effet souligné la nécessité de dépasser la dualité disparition/survie en considérant les différentes modalités de disparition. Dans cet objectif, deux autres modèles sont testés en appliquant la même régression que celle utilisée dans le premier modèle mais en ne prenant en considération que les disparitions par liquidation (modèle 2) puis les disparitions par fusion (modèle 3).

Tableau 3. Influence de la structure de propriété sur la survie en fonction des modalités de disparition

Les trois modèles de type complémentaire log log sont testés sur l'échantillon total. Les conditions de validité de chacun des quatre modèles sont confirmées. Aucun problème de multicollinéarité n'a été détecté, toutes les valeurs de VIF sont inférieures à 10 et la tolérance est toujours supérieure à 0.65 (Field et al., 2012). L'étude des résidus révèle qu'aucune valeur extrême n'influence significativement les modèles (Stevens, 2009). L'hypothèse d'indépendance des erreurs est également vérifiée.

	Modèle 1			Modèle 2 - Liquidation			Modèle 3 - Fusion		
	coef	exp(coef)	p	coef	exp(coef)	p	coef	exp(coef)	p
Intercept	3.581	35.909	0.000 ***	-5.524	0.004	0.000 ***	-10.090	0.000	0.000 ***
COOP	0.112	1.118	0.150	-1.317	0.268	0.000 ***	0.858	2.357	0.000 ***
Âge	-0.004	0.996	0.000 ***	-0.015	0.985	0.000 ***	0.011	1.012	0.000 ***
Taille	-0.032	0.969	0.149	0.540	1.716	0.000 ***	1.252	3.497	0.000 ***
Export	-0.566	0.568	0.000 ***	-0.415	0.660	0.000 ***	-0.068	0.934	0.541
DFCAF	-0.005	0.995	0.000 ***	-0.007	0.993	0.000 ***	-0.011	0.989	0.058 *
DFCP	-0.018	0.982	0.000 ***	-0.019	0.981	0.000 ***	-0.054	0.947	0.001 ***
LIQGEN	-0.006	0.994	0.302	-0.235	0.790	0.000 ***	-0.024	0.977	0.517
SOLV	-0.001	0.999	0.000 ***	-0.001	0.999	0.000 ***	-0.002	0.998	0.007 ***
ROA	-0.048	0.953	0.002 ***	-0.018	0.982	0.461	-0.206	0.814	0.034 **
ROE	-0.178	0.837	0.000 ***	-0.210	0.810	0.000 ***	-0.020	0.980	0.632
PROF	-1.002	0.367	0.000 ***	-1.618	0.198	0.000 ***	-1.092	0.336	0.014 **
TDTA	0.000	1.000	0.999	0.546	1.726	0.000 ***	-0.867	0.420	0.002 ***
période	0.330	1.392	0.000 ***	-0.442	0.643	0.000 ***	-1.552	0.212	0.000 ***
McFadden R2	0.496			0.495			0.486		
Observations	341 241			335 823			333 354		
Déviante nulle	77 697			32 661			5 638		
Déviante résid.	76 054			31 266			4 672		

*** significatif au seuil de 1%, ** significatif au seuil de 5%, * significatif au seuil de 10%

- 44 Le coefficient associé à la variable coopérative est significatif dans les modèles 2 et 3, confirmant l'influence de la structure de propriété sur la survie lorsque la modalité de disparition est prise en compte. Ce coefficient est négatif dans le cas des liquidations (modèle 2) et positif dans le cas des fusions (modèle 3). Ces résultats confirment ceux obtenus grâce aux courbes d'incidence cumulée (Figure 2. Courbe d'incidence cumulée (prise en compte des risques compétitifs) : les coopératives ont une probabilité de disparaître dans des fusions plus importantes que les entreprises classiques, ce qui les rend moins vulnérables à des liquidations. La deuxième hypothèse est ainsi validée.
- 45 L'étude des variables de contrôle révèle des résultats surprenants : l'export diminue la probabilité de disparition par liquidation mais ne semble pas influencer la disparition par fusion ; l'âge influence négativement la probabilité de disparition par la liquidation et positivement par fusion ; la taille augmente la probabilité de disparaître quelle que soit la modalité de disparition. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les entreprises coopératives et non coopératives sont mélangées au sein de l'échantillon. Or les coopératives, qui ont moins de probabilité de disparaître par liquidation, sont plus grandes et plus jeunes. De même, les coopératives disparaissent plus que les entreprises classiques par fusion mais n'exportent quasiment pas. La pertinence d'une approche différenciée des coopératives et des entreprises classiques semble ainsi nécessaire pour poursuivre nos investigations et tester notre troisième hypothèse.

3.3 Structure de propriété, déterminants financiers et disparition

- 46 Pour tester la troisième hypothèse, l'échantillon a été scindé en deux sous-groupes : coopératives d'une part et entreprises classiques d'autre part. L'objectif est double : valider la pertinence des déterminants financiers de la survie issus de la littérature pour les entreprises classiques et tester leur influence pour les coopératives. Pour cela, deux modèles distincts sont élaborés. Pour chacun des deux sous-groupes, un modèle « complet » contenant tous les déterminants financiers ainsi que les variables de contrôle (âge, taille, export et période) est d'abord testé. Pour trouver le meilleur modèle pour chaque sous-population, nous adoptons la méthode "purposeful selection" préconisée par Hosmer et Lemeshow (1999). Notre démarche reste toutefois exploratoire et non

prédictive. De ce fait, nous étudierons uniquement l'influence des déterminants financiers de l'année précédant la survenue de la disparition.

- 47 Les résultats démontrent que les déterminants de la survie sont différents pour les entreprises classiques et les coopératives (modèles 4 et 5). La majorité des déterminants financiers issus de la littérature (6 ratios sur 8) permettent de discriminer les entreprises classiques survivantes des disparues ; seuls trois d'entre eux sont significatifs au seuil de 5% pour les coopératives.
- 48 Pour les entreprises classiques, nous constatons que l'export, la taille et l'âge sont positivement associés à la survie, conformément aux résultats des recherches antérieures. La période influence également la probabilité de disparition puisque les entreprises classiques ont un risque 1,4 fois plus élevé de disparaître durant la période 2009-2014. Conformément aux attentes, les entreprises les plus rentables (ROA et ROE), profitables (PROF) et solvables (SOLV) sont celles qui ont la plus grande probabilité de survie. Le coefficient négatif des ratios d'endettement (DFCP) et de remboursement (DFCAF) semble indiquer qu'un fort niveau de dettes est positivement relié à la survie, puisqu'il est le témoin d'une absence de contraintes d'accès au financement bancaire.

Tableau 4. Déterminants de la disparition des entreprises et des coopératives

Les deux modèles complémentaires log log présentés ici sont testés sur les deux sous-échantillons (entreprises classiques = NON COOP et coopératives = COOP). Les conditions de validité sont vérifiées.

	<u>Modèle 4 - NON COOP</u>			<u>Modèle 5 - COOP</u>			
	coef	exp(coef)	p	coef	exp(coef)	p	
Intercept	-3.329	0.036	0.000 ***	-4.549	0.011	0.000 ***	
Âge	-0.004	0.996	0.000 ***				
Taille	-0.041	0.960	0.073 *	0.199	1.221	0.028 **	
Export	-0.580	0.560	0.000 ***				
DFCAF	-0.005	0.995	0.000 ***	-0.016	0.984	0.004 ***	
DFCP	-0.018	0.982	0.000 ***				
PROF	-0.993	0.371	0.000 ***	-2.423	0.089	0.000 ***	
ROA	-0.047	0.954	0.002 ***				
ROE	-0.182	0.834	0.000 ***	0.686	1.986	0.064 *	
SOLV	-0.001	0.999	0.000 ***	-0.003	0.997	0.011 **	
Période	0.338	1.402	0.000 ***				
McFadden R2	0.022			0.019			
Observations	331 292			9 946			
Déviance nulle	75 678			2 013			
Déviance résid.	74 048			1 976			

*** significatif au seuil de 1%, ** au seuil de 5%, * au seuil de 10%

- 49 Les déterminants financiers classiques de la survie sont moins à même de discriminer les coopératives disparues des coopératives survivantes. En effet, peu d'entre eux expliquent le taux de survie et sont significatifs au seuil de 5%. La profitabilité et la solvabilité réduisent le risque de disparition mais l'interprétation du ratio de remboursement (DFCAF) reste problématique, car le coefficient négatif indique qu'un ratio élevé diminue la probabilité de disparition. Enfin, la rentabilité financière semble accroître le risque de disparition, mais seulement au seuil de 10%. La taille des coopératives apparaît positivement liée à la disparition. Comme les résultats précédents montrent que les coopératives disparaissent plutôt par fusion, cela signifie peut-être que ce sont celles déjà engagées dans une stratégie de recherche de taille critique qui vont finalement fusionner.

Ainsi, ce serait les plus grandes coopératives qui disparaissent en s'engageant dans un processus de fusion. Tout comme dans l'étude de Rousselière et Joly (2011), il n'existe pas de relation entre l'âge et la disparition des coopératives.

- 50 La difficulté d'interprétation des ratios financiers des coopératives nous conduit à bâtir deux nouveaux modèles. Dans le modèle 6, la sélection des variables financières se fait en ne considérant que les disparitions par liquidation. Dans le modèle 7, seules les disparitions par fusions sont considérées.

Tableau 5. Déterminants de la disparition des coopératives en fonction du mode de disparition

Les modèles complémentaires log log sont testés sur l'échantillon de coopératives, en fonction des modalités de disparition : le modèle 7 exclut les entreprises disparues pour d'autres motifs que la liquidation, le modèle 8 fait de même pour les entreprises disparues pour d'autres motifs que la fusion. Les conditions de validité sont respectées.

	Modèle 6 - COOP Liquidation			Modèle 7 - COOP Fusion		
	coef	exp(coef)	p	coef	exp(coef)	p
Intercept	-4.645	0.010	0.000 ***	-6.297	0.002	0.000 ***
Âge	-0.032	0.969	0.002 ***	0.002	1.002	0.622
Export				-0.378	0.685	0.052
Taille				0.477	1.611	0.000 ***
PROF	-2.719	0.066	0.003 ***	-1.719	0.179	0.068 *
ROE				1.064	2.899	0.027 **
Période	-0.671	0.511	0.098 *			
McFadden R2	0.734			0.486		
Observations	10 736			10 758		
Déviante nulle	365			1 282		
Déviante résid.	342			1 259		

*** significatif au seuil de 1%, ** au seuil de 5%, * au seuil de 10%

- 51 Dans le modèle 6, on note un lien négatif entre l'âge et la probabilité d'être liquidé, validant ainsi l'hypothèse de « *liability of newness* » pour les coopératives. De même, il apparaît que la rentabilité joue un rôle crucial : c'est le seul ratio financier qui exerce une influence notable (significative au seuil de 5%) sur la probabilité de disparaître. Il apparaît ainsi que les spécificités coopératives ne protègent pas des impératifs économiques de rentabilité : les coopératives exercent leur activité sur un marché concurrentiel. Ce modèle met également en lumière le fait que les coopératives ont moins de chance de subir une liquidation durant la période 2009-2014 que durant la période 2002-2008, ce qui peut être interprété comme une certaine forme de résistance à la crise.
- 52 Il apparaît toutefois que ces résultats ne se retrouvent pas à l'identique dans le modèle 7, consacré aux fusions. La rentabilité n'est ici significative qu'au seuil de 10%. Les coopératives qui fusionnent souffriraient donc moins d'un déficit de rentabilité que celles qui sont liquidées. Par ailleurs, on retrouve dans ce modèle le lien entre la taille et la probabilité de fusionner et il apparaît que la rentabilité financière est positivement liée à la probabilité de disparaître par fusion. Le concept de rentabilité financière s'appliquant difficilement aux coopératives, il faut peut-être interpréter un ratio de rentabilité financière élevé comme la preuve d'une diminution des capitaux propres pour un niveau d'activité constant. Cela peut être le signe de difficultés financières, qui contraignent les coopératives à fusionner pour obtenir des financements (Richards et Manfredo, 2003).

- 53 Nos résultats indiquent que les déterminants financiers classiques ne permettent pas d'expliquer pleinement la survie des coopératives et confirment la nécessité d'avoir une approche financière renouvelée des coopératives. À ce stade, il apparaît que les liquidations et les fusions de coopératives correspondent à des réalités différentes, qui sont expliqués par des ratios différents. Une analyse financière spécifique apparaît nécessaire pour approfondir ces résultats, et pourra faire l'objet de recherches futures.

4. Discussion et conclusion

- 54 Ce travail a pour objectif de tester la capacité de survie des coopératives. En effet, il est souvent avancé que le modèle coopératif constitue un modèle de résistance : qu'en est-il vraiment ?
- 55 Lorsque la résistance est appréhendée par la durée de vie totale (de la création jusqu'à la disparition), les coopératives présentent une courbe de survie supérieure à celle des entreprises classiques (Figure). Ce résultat est le signe d'une plus grande longévité. Toutefois, les résultats sont plus mitigés sur la période étudiée (2002-2014). Les courbes de survie ne peuvent alors être statistiquement différenciées et, dans la régression, le statut coopératif n'influence pas directement la survie. Ainsi, nos résultats ne nous permettent pas de conclure de façon directe sur une meilleure capacité de survie des coopératives (H1).
- 56 Nos résultats indiquent cependant que les coopératives de notre échantillon ont une tendance forte à disparaître par fusion, ce qui les rend moins vulnérables que les entreprises classiques aux liquidations, validant l'hypothèse H2 dans notre étude. Ce constat est renforcé pour la période 2009-2014 (modèle 6), suggérant une certaine résistance des coopératives à la crise économique de 2008. Plus généralement, nos résultats indiquent qu'évaluer la capacité de résistance des coopératives dépend dans une large mesure de l'interprétation qui prévaut en matière de fusion.
- 57 Deux visions des fusions s'opposent dans la littérature. La première considère qu'elles sont une réponse aux contraintes financières (Chaddad et Cook, 2007; Timothy Richards et Manfredo, 2003), la seconde les interprète comme une stratégie de croissance externe. Dans notre étude, les coopératives qui fusionnent sont en moyenne plus grandes, avec une plus faible profitabilité, mais aussi une meilleure rentabilité financière. Ces seuls éléments permettent difficilement de conclure sur la nature des fusions dans lesquelles elles se sont engagées : d'une part, ils ne portent pas une information suffisamment riche, d'autre part ils reposent sur des ratios financiers classiques qui ne tiennent pas compte de la répartition de la valeur en coopérative. Il apparaît donc difficile de statuer sur le caractère des fusions. Cependant, est-ce la nature des fusions ou leur finalité qui doit prévaloir ? Une coopérative est « *une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise détenue conjointement et démocratiquement contrôlée*¹¹ ». Les fusions permettent aux membres de continuer à apporter leur production à une organisation qu'ils détiendront et contrôleront de façon démocratique ; elles permettent donc de respecter la finalité première de l'entreprise coopérative. Nous pourrions alors parler de redéploiement de l'activité plutôt que de disparition, et ce qu'importent les causes à l'origine du redéploiement. Dans le secteur coopératif agricole français, on assiste depuis quelques années à un large mouvement de concentration et à l'avènement des groupes

coopératifs (Koulytchizky et Mauget, 2003). Ces dernières années, cette évolution du secteur coopératif s'est accompagnée d'un maintien des parts de marché (aux alentours de 40%) et d'un chiffre d'affaires en constante hausse malgré une conjoncture défavorable (Source : Coop de France). L'hypothèse de redéploiement de l'activité apparaît donc vraisemblable. En ce sens, les fusions pourraient constituer un mécanisme de résistance pour les coopératives, où la solidarité entre coopératives les protégerait des conséquences néfastes d'une liquidation.

- 58 La dernière hypothèse suggérait que les ratios financiers classiques n'étaient pas adaptés à l'étude de la survie des coopératives car ils ne pouvaient tenir compte de la répartition particulière de la valeur en coopérative (H3). En établissant des modèles spécifiques pour les coopératives et les entreprises classiques, nous avons pu mettre en évidence deux phénomènes : d'une part, les déterminants de la survie sont différents pour les entreprises classiques et les coopératives et, d'autre part, les ratios financiers classiques jouent un rôle négligeable dans la discrimination des coopératives actives et disparues. Ce deuxième résultat reste valide une fois gommé l'effet d'une disparition spécifique des coopératives par fusion. En effet, l'application du processus de sélection des déterminants de la disparition aux seules disparitions par liquidation (modèle 6) montre bien l'impossibilité de considérer les ratios financiers classiques comme des déterminants de la disparition pour les coopératives. L'hypothèse 3 semble donc validée : le mécanisme de répartition de valeur en coopérative rend inadéquat l'usage des ratios financiers classiques pour étudier leur survie. Ces résultats expliquent en partie le décalage entre l'engouement pour les coopératives et leur marginalisation dans la littérature. Étudiées sous un prisme qui ne permet pas de traduire leurs véritables atouts, les coopératives sont délaissées par la recherche.
- 59 Cette étude apporte un premier support empirique au débat théorique sur la résistance des coopératives. Dans un secteur où les coopératives sont très présentes, cette étude offre un éclairage sur la survie de ces organisations. Elle propose trois contributions significatives. Premièrement, elle souligne l'importance de dépasser le clivage survie/disparition afin de tenir compte des différentes modalités de disparition. Deuxièmement, elle met en lumière un mécanisme de résistance particulier pour les coopératives : les fusions. Grâce à cela, les coopératives sont moins enclines aux liquidations. Troisièmement, elle met en évidence l'inadéquation des ratios financiers classiques dans l'étude des coopératives et de leur survie.
- 60 Ces apports ouvrent la porte à de nouvelles perspectives de recherche. La littérature souligne le rôle de l'orientation marché et donc des investissements immatériels dans la performance des coopératives (Agirre et al., 2014; Benos et al., 2016; Beverland, 2007). L'indisponibilité des données pour les coopératives ne nous a cependant pas permis de tester le lien entre investissements immatériels et survie. Afin de mieux comprendre les mécanismes à l'origine de la résistance des coopératives, il serait intéressant de pouvoir approfondir ce lien. De même, nous avons conclu que les ratios financiers classiques ne permettent pas refléter la performance et la pérennité des coopératives. S'il est couramment admis que celles-ci poursuivent des objectifs dépassant largement la maximisation du profit, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont avant tout des entreprises évoluant dans un environnement de plus en plus compétitif où la viabilité économique n'est pas une option. Il apparaît donc nécessaire de mieux comprendre le comportement financier des coopératives, afin de pouvoir mettre en avant la

particularité économique de ces entreprises singulières et de les apprécier à leur juste valeur.

BIBLIOGRAPHIE

Agarwal R. Sarkar M. et Echambadi R., (2002), « The Conditioning Effect of Time on Firm Survival: An Industry Life Cycle Approach », *The Academy of Management Journal*, vol. 45, n° 5, p. 971-994.

DOI : 10.2307/3069325

Agirre I. Reinares P. et Agirre A., (2014), « Antecedents to Market Orientation in the Worker Cooperative Organization: The Mondragon Group », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 85, n° 3, p. 387-408.

DOI : 10.1111/apce.12044

Allison P.D., (2010), « Survival Analysis », Dans G. Hancock et R. Mueller (dir.), *The Reviewer's Guide to Quantitative Methods in the Social Sciences* (2nd Edition, p. 432). Routledge.

Amann B. et Jaussaud J., (2012), « Family and Non-Family Business Resilience in an Economic Downturn », *Asia Pacific Business Review*, vol. 18, n° 2, p. 203-223.

DOI : 10.1080/13602381.2010.537057

Åstebro T. et Winter J.K., (2012), « More than a Dummy: The Probability of Failure, Survival and Acquisition of Firms in Financial Distress », *European Management Review*, vol. 9, n° 1, p. 1-17.

DOI : 10.1111/j.1740-4762.2011.01024.x

Audretsch D.B. et Mahmood T., (1995), « New Firm Survival: New Results Using a Hazard Function », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 77, n° 1, p. 97-103.

DOI : 10.2307/2109995

Barton D., (1989), « What is a Cooperative? », Dans *Cooperatives in agriculture* (D. Cobia (Eds.)), p. 1-20, Prentice-Hall, Inc.

Bégin L. et Chabaud D., (2010), « La résilience des organisations: Le cas d'une entreprise familiale. », *Revue Française de Gestion*, n° 200, p. 127-142.

DOI : 10.3166/RFG.200.127-142

Ben-Ner A., (1988), « Comparative Empirical Observations on Worker-Owned and Capitalist Firms », *International Journal of Industrial Organization*, vol. 6, n° 1, p. 7-31.

DOI : 10.1016/0167-7187(88)90003-3

Benos T.Kalogeras N.Verhees F.J.H.M.Sergaki P.et Pennings J.M.E., (2016), « Cooperatives' Organizational Restructuring, Strategic Attributes, and Performance: The Case of Agribusiness Cooperatives in Greece », *Agribusiness*, p. 127-150.

DOI : 10.1002/agr.21429

Beverland M., (2007), « Can Cooperatives Brand? Exploring the Interplay Between Cooperative Structure and Sustained Brand Marketing Success », *Food Policy*, vol. 32, n° 4, p. 480-495.

DOI : 10.1016/j.foodpol.2006.10.004

Birchall J., (2013), « The Potential of Co-operatives during the Current Recession; Theorizing Comparative Advantage », *Journal of Entrepreneurial and Organizational Diversity*, vol. 2, n° 1, p. 1-22.

DOI : 10.5947/jeod.2013.001

Birchall J. et Ketilson L.H., (2009), *Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crisis*. Geneva : ILO.

Bond J.K.Carter C.et Sexton R.J., (2009), « A Study in Cooperative Failure: Lessons from the Rice Growers Association of California », Dans *Cooperative conversions, failures and restructurings: case studies and lessons from U.S. and Canadian agriculture* (p. 71-86). Knowledge Impact in Society and the Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan.

Borgen S.O., (2004), « Rethinking Incentive Problems in Cooperative Organizations », *The Journal of Socio-Economics*, vol. 33, n° 4, p. 383-393.

DOI : 10.1016/j.socec.2004.04.010

Boubakri N.Guedhami O.et Mishra D., (2010), « Family Control and the Implied Cost of Equity: Evidence Before and After the Asian Financial Crisis », *Journal of International Business Studies*, vol. 41, n° 3, p. 451-474.

DOI : 10.1057/jibs.2009.77

Bridges S. et Guariglia A., (2008), « Financial Constraints, Global Engagement, and Firm Survival in the United Kingdom: Evidence from Micro Data », *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 55, n° 4, p. 444-464.

DOI : 10.1111/j.1467-9485.2008.00461.x

Brown S.J.Goetzmann W.Ibbotson R.G.et Ross S.A., (1992), « Survivorship Bias in Performance Studies », *The Review of Financial Studies*, vol. 5, n° 4, p. 553-580.

DOI : 10.1093/rfs/5.4.553

Burdín G., (2014), « Are Worker-Managed Firms More Likely to Fail than Conventional Enterprises? Evidence from Uruguay », *ILR Review*, vol. 67, n° 1, p. 202-238.

Campbell J.Hilscher J.et Szilagyi J., (2008), « In Search of Distress Risk », *Journal of Finance*, vol. LXIII, n° 6, p. 2899-2939.

Cechin A.Bijman J.Pascucci S.et Omta O., (2013), « Drivers of Pro-Active Member Participation in Agricultural Cooperatives: Evidence from Brazil », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 84, n° 4, p. 443-468.

DOI : 10.1111/apce.12023

Chaddad F. et Cook M., (2007), « Conversions and Other Forms of Exit in U.S. Agricultural Cooperatives », Dans *Vertical Markets and Cooperative Hierarchies*, Karantininis and Nilsson (Eds.), p. 61-72, Springer Netherlands.

Chaddad F. et Iliopoulos C., (2013), « Control Rights, Governance, and the Costs of Ownership in Agricultural Cooperatives », *Agribusiness*, vol. 29, n° 1, p. 3-22.

DOI : 10.1002/agr.21328

Chen K.-S.Babb E.M. et Schrader L.F., (1985), « Growth of large cooperative and proprietary firms in the US food sector », *Agribusiness*, vol. 1, n° 2, p. 201-210.

Cook M., (1995), « The Future of U.S. Agricultural Cooperatives: A Neo-Institutional Approach », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 77, n° 5, p. 1153-1159. DOI : 10.2307/1243338

Cook M. et Iliopoulos C., (2000), « Ill-Defined Property Rights in Collective Action: the Case of US Agricultural Cooperatives », Dans *Institutions, Contracts, and Organizations: perspectives from New Institutional Economics* (C. Menard), p. 335-348, Edward Edgar Publishing.

Cox D.R., (1972), « Regression Models and Life-Tables », *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 34, p. 187-220.

Deshayes G., (1988), *Logique de la coopération et gestion des coopératives agricoles*, Skippers.

Disney R.Haskel J. et Heden Y., (2003), « Entry, Exit and Establishment Survival in UK Manufacturing », *The Journal of Industrial Economics*, vol. 51, n° 1, p. 91-112.

Estrin S. et Jones D.C., (1992), « The Viability of Employee-Owned Firms: Evidence from France », *Industrial & Labor Relations Review*, vol. 45, n° 2, p. 323-338.

Field A.P. Miles J. et Field Z., (2012), *Discovering statistics using R*. London ; Thousand Oaks, Calif : Sage.

Franken J.R.V. et Cook M., (2015), « Informing Measurement of Cooperative Performance », Dans J. Windsperger, G. Cliquet, T. Ehrmann et G. Hendrikse (dir.), *Interfirm Networks* p. 209-226, Springer International Publishing.

Freeman J. Carroll G.R. et Hannan M.T., (1983), « The Liability of Newness: Age Dependence in Organizational Death Rates », *American Sociological Review*, vol. 48, n° 5, p. 692-710.

DOI : 10.2307/2094928

Frenken K., (2014), « The Evolution of the Dutch Dairy Industry and the Rise of Cooperatives: a Research Note », *Journal of Institutional Economics*, vol. 10, n° 1, p. 163-174.

DOI : 10.1017/S1744137413000337

Gagliardi F., (2009), « Financial Development and the Growth of Cooperative Firms », *Small Business Economics*, vol. 32, n° 4, p. 439-464.

DOI : 10.1007/s11187-007-9080-z

Genzoglani A., (1997), « Economic and Financial Performance of Cooperatives and Investor-Owned Firms: An Empirical Study », Dans *Strategies and structures in the agro-food industries*, p. 171-183, Van Gorcum, Assen.

Gray R.J., (1988), « A Class of K-Sample Tests for Comparing the Cumulative Incidence of a Competing Risk », *The Annals of Statistics*, vol. 16, n° 3, p. 1141-1154.

DOI : 10.1214/aos/1176350951

Hansmann H., (1996), *The ownership of enterprise*, The Belknap Press of Harvard University Press.

Hardesty S.D. et Salgia V., (2004), « Comparative Financial Performance of Agricultural Cooperatives and Investor-Owned Firms », Communication présentée au The NCR-194 Research on Cooperatives Annual Meeting, Kansas City, MO.

Hariyoga H. et Sexton R.J., (2009), « The Rise and Fall of Tri Valley Growers Cooperative », Dans *Cooperative conversions, failures and restructurings: case studies and lessons from U.S. and Canadian agriculture*, p. 87-100, University of Saskatchewan and University of Wisconsin.

Harris A. et Fulton M.E., (1996), *Comparative Financial Performance Analysis Of Canadian Co-Operatives, Investor-Owned Firms, And Industry Norms* (n° 31783), University of Saskatchewan, Centre for the Study of Co-operatives.

He Q.Chong T.T.-L.Li L.et Zhang J., (2010), « A Competing Risks Analysis of Corporate Survival », *Financial Management*, vol. 39, n° 4, p. 1697-1718.

DOI : 10.1111/j.1755-053X.2010.01127.x

Hernandez-Espallardo M.Arcas-Lario N. et Marcos-Matas G., (2013), « Farmers' Satisfaction and Intention To Continue Membership in Agricultural Marketing Co-Operatives: Neoclassical Versus Transaction Cost Considerations », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 40, n° 2, p. 239-260.

DOI : 10.1093/erae/jbs024

Hind A.M., (1994), « Cooperatives – Under Performers by Nature? An Exploratory Analysis of Cooperative and Non-Cooperative Companies in the Agri-Business Sector », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 45, n° 2, p. 213-219.

DOI : 10.1111/j.1477-9552.1994.tb00395.x

Hosmer D.W. et Lemeshow S., (1999), *Applied Survival Analysis: Regression Modeling of Time To Event Data*, Wiley.

Hudson D. et Herndon C.W., (2002), « Factors Influencing Probability and Frequency of Participation in Merger and Partnership Activity in Agricultural Cooperatives », *Agribusiness*, vol. 18, n° 2, p. 231-246.

Kalbfleisch J.D. et Prentice R.L., (2002), *The Statistical Analysis of Failure Time Data* (2nd ed), Wiley.

Kalmi P., (2007), « The Disappearance of Cooperatives from Economics Textbooks », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 31, n° 4, p. 625-647.

DOI : 10.1093/cje/bem005

Kaplan E.L. et Meier P., (1958), « Nonparametric Estimation from Incomplete Observations », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 53, n° 282, p. 457.

DOI : 10.2307/2281868

Koulytchizky S. et Mauget R., (2003), « Le développement des groupes coopératifs agricoles depuis un demi-siècle : À la recherche d'un nouveau paradigme », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, n° 287, p. 14-40.

DOI : 10.7202/1022208ar

Kremp E., (1995), « Nettoyage de fichiers dans le cas de données individuelles : recherche de la cohérence transversale », *Économie & prévision*, vol. 119, n° 3, p. 171-193.

DOI : 10.3406/ecop.1995.5738

Krogt van der D.Nilsson J.et Høst V., (2007), « The Impact of Cooperatives' Risk Aversion and Equity Capital Constraints on their Inter-Firm Consolidation and Collaboration Strategies—with an Empirical Study of the European Dairy Industry », *Agribusiness*, vol. 23, n° 4, p. 453-472.

DOI : 10.1002/agr.20140

Lerman Z. et Parliament C., (1990), « Comparative Performance of Cooperatives and Investor-Owned Firms in US Food Industries », *Agribusiness*, vol. 6, n° 6, p. 527-540.

DOI : 10.1002/1520-6297

LeVay C., (1983), « Agricultural Co-Operative Theory: A Review* », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 34, n° 1, p. 1-44.

DOI : 10.1111/j.1477-9552.1983.tb00973.x

Markman G.M. et Venzin M., (2014), « Resilience: Lessons from Banks that Have Braved the Economic Crisis—and from Those That Have No », *International Business Review*, vol. 23, n° 6, p. 1096-1107.

DOI : 10.1016/j.ibusrev.2014.06.013

Mata J. et Portugal P., (1994), « Life Duration of New Firms », *The Journal of Industrial Economics*, vol. 42, n° 3, p. 227-245.

DOI : 10.2307/2950567

Melia-Marti E. et Martinez-Garcia A.M., (2015), « Characterization and Analysis of Cooperative Mergers and Their Results », *Annals of Public and Cooperative Economics*, p.37-45.

DOI : 10.1111/apce.12083

Mills M., (2011), *Introducing survival and event history analysis*, SAGE.

Monteiro N.P. et Stewart G., (2015), « Scale, Scope and Survival: A Comparison of Cooperative and Capitalist Modes of Production », *Review of Industrial Organization*, vol. 47, n° 1, p. 91-118.

DOI : 10.1007/s11151-015-9464-1

Nilsson J., (2001), « Organisational principles for co-operative firms », *Scandinavian Journal of Management*, vol. 17, n° 3, p. 329-356.

DOI : 10.1016/S0956-5221(01)00010-0

Nilsson J. et Svendsen G.T., (2011), « Free Riding or Trust? Why Members (do not) Monitor their Cooperatives », *Journal of Rural Cooperation*, vol. 39, n° 2, p. 131-150.

Notta O. et Vlachvei A., (2007), « Performance of Cooperatives and Investor-Owned Firms: The Case of the Greek Dairy Industry », Dans *Vertical Markets and Cooperative Hierarchies*, p. 275-285, Springer Netherlands.

DOI : 10.1007/1-4020-5543-0_16

Núñez-Nickel M. et Moyano-Fuentes J., (2004), « Ownership Structure of Cooperatives as an Environmental Buffer », *Journal of Management Studies*, vol. 41, n° 7, p. 1131-1152. DOI : 10.1111/j.1467-6486.2004.00469.x

Österberg P. et Nilsson J., (2009), « Members' Perception of Their Participation in the Governance of Cooperatives: The Key To Trust and Commitment in Agricultural Cooperatives », *Agribusiness*, vol. 25, n° 2, p. 181-197.

DOI : 10.1002/agr.20200

Parliament C.Lerman Z. et Fulton J.R., (1990), « Performance of Cooperatives and Investor-Owned Firms in the Dairy Industry », *Journal of Agricultural Cooperation*, vol. 5, p. 1-16.

Pérotin V., (2004), « Early cooperative survival: the liability of adolescence », Dans *Employee Participation, Firm Performance and Survival*, p. 67-86, Emerald Group Publishing Limited.

Pérotin V., (2006), « Entry, Exit, and the Business Cycle: Are Cooperatives Different? », *Journal of Comparative Economics*, vol. 34, n° 2, p. 295-316.

DOI : 10.1016/j.jce.2006.03.002

Powell R. et Yawson A., (2012), « Internal Restructuring and Firm Survival », *International Review of Finance*, vol. 12, n° 4, p. 435-467.

DOI : 10.1111/j.1468-2443.2012.01151.x

Richards T. et Manfredo M., (2003), « Post-Merger Performance of Agricultural Cooperatives », *Agricultural Finance Review*, vol. 63, n° 2, p. 175-192.

DOI : 10.1108/00215070380001148

Richards T. et Manfredo M.R., (2003), « Cooperative Mergers and Acquisitions: The Role of Capital Constraints », *Journal of Agricultural and Resource Economics*, vol. 28, n° 1.

Roelants B. Dovgan D. Hyungsik E. et Elisa T., (2012), « The Resilience of the Cooperative Model », *CECOP CICOPA EUROPE*, p. 73.

Rousselière D. et Joly I., (2011), « A propos de la capacité à survivre des coopératives : une étude de la relation entre âge et mortalité des organisations coopératives agricoles françaises », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, vol. 92, n° 3, p. 259-289.

Saïsset L.-A., (2014, juillet), *Gouvernance, investissements immatériels et performance des entreprises coopératives agricoles : le cas des coopératives viticoles du Languedoc-Roussillon* (EDEG et UMR Moïsa), Thèse de Doctorat, Montpellier.

Soboh R. Lansink A.O. Giesen G. et Dijk G. van, (2009), « Performance Measurement of the Agricultural Marketing Cooperatives: The Gap between Theory and Practice », *Applied Economic Perspectives and Policy*, vol. 31, n° 3, p. 446-469.

DOI : 10.1111/j.1467-9353.2009.01448.x

Soboh R. Oude Lansink A. et Van Dijk G., (2011), « Distinguishing dairy cooperatives from investor-owned firms in Europe using financial indicators », *Agribusiness*, vol. 27, n° 1, p. 34-46.

DOI : 10.1002/agr.20246

Soboh R. Oude Lansink A. et Van Dijk G., (2012), « Efficiency of Cooperatives and Investor Owned Firms Revisited », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 63, n° 1, p. 142-157. DOI : 10.1111/j.1477-9552.2011.00324.x

Staatz J.M., (1987), « The Structural Characteristics of Farmer Cooperatives and Their Behavioral Consequences », Dans *Cooperative Theory: New Approaches* (Agricultural Cooperative Services, vol. ACS Service Report 18, p. 33-60), J.S. Royer.

Stevens J., (2009), *Applied Multivariate Statistics for the Social Sciences* (5th ed), Routledge.

Venieris G., (1989), « Agricultural Cooperatives vs. Public Companies in the Greek Wine Industry », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 16, n° 1, p. 129-135.

DOI : 10.1093/erae/16.1.129

Vitaliano P., (1983), « Cooperative Enterprise: An Alternative Conceptual Basis for Analyzing a Complex Institution », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 65, n° 5, p. 1078-1083.

DOI : 10.2307/1240424

Wagner J., (2012), « International Trade and Firm Performance: a Survey of Empirical Studies Since 2006 », *Review of World Economics*, vol. 148, n° 2, p. 235-267. DOI : 10.1007/s10290-011-0116-8

Wilson N. Wright M. et Scholes L., (2013), « Family Business Survival and the Role of Boards », *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 37, n° 6.

DOI : 10.1111/etap.12071

Zingales L., (1998), « Survival of the Fittest or the Fattest? Exit and Financing in the Trucking Industry », *The Journal of Finance*, vol. 53, n° 3, p. 905-938.

ANNEXES

Annexe 1. Construction de la base de données

Les états financiers des entreprises de 2002 à 2014 proviennent de la base de données AMADEUS¹², accessible en ligne. Néanmoins, les entreprises sont supprimées de la base dès lors qu'elles comptabilisent plus de 18 mois d'inactivité. Pour pallier ce problème et pouvoir mener notre analyse de survie, nous avons choisi de travailler à partir de photographies de bases de données prises chaque année à la même date. En agrégeant les informations de chaque photographie, nous avons pu construire une base de données unique, contenant les informations comptables de toutes les entreprises, qu'elles soient actives ou qu'elles aient disparu durant notre fenêtre d'observation.

Une fois la base de données établie, nous avons procédé à plusieurs retraitements d'harmonisation. Dans un premier temps, nous nous sommes assuré qu'une entreprise déclarée inactive une année ne changeait pas de statut dans les années suivantes - ce qui signifierait que l'entreprise a été simplement « mise en sommeil » mais n'a pas disparu. Neuf entreprises étaient dans ce cas. Après avoir effectué des recherches, nous n'avons pas pu déterminer la raison du classement en « inactif » et n'avons trouvé aucune information relative à une quelconque « mise en sommeil ». Considérant que cela était une erreur de classement dans la base de données, nous avons supprimé de l'échantillon ces entreprises. Dans un deuxième temps, nous avons regroupé les statuts juridiques des entreprises en quatre grandes catégories : sociétés coopératives, sociétés commerciales non coopératives de type SA, sociétés commerciales non coopératives de type SARL et autres. Par souci d'homogénéité, nous avons choisi de comparer uniquement les coopératives et les SA et SARL non coopératives. En effet, les sociétés coopératives sont toutes de types SA ou SARL. De plus, cela nous permet de conserver une certaine homogénéité dans l'échantillon afin de ne considérer que des sociétés commerciales ; nous ne nous intéressons pas aux sociétés civiles agricole ni aux coopératives d'utilisation en commun de matériel agricoles (CUMA). Enfin, 414 dates de création des coopératives étaient inconnues dans la base ou égale à 2002, année de l'obligation d'inscription des coopératives au RCS (Registre du Commerce et des Sociétés). Une recherche spécifique a permis de retrouver la date de création pour 283 d'entre-elles. Pour les autres, nous n'avons donc pas de date de création.

Annexe 2. Résultats et ratios utilisés dans les études empiriques comparant la performance financière des coopératives et des entreprises

Dans ce tableau, nous indiquons les ratios utilisés dans les études empiriques comparant les performances des coopératives et des entreprises classiques. Pour chaque étude, nous indiquons également les résultats obtenus. La lettre "O" signifie que les résultats correspondent à la relation théorique attendue alors que la lettre "N" indique le contraire. Les lettres «NS» signifient que les résultats sont non significatifs et « COOP ≈ NON COOP » signifient que les auteurs ont trouvé des ratios similaires pour les deux populations.

Critère de performance	Ratio	Relation attendue	Chen et al., (1985)	Venieris (1989)	Lerman et Parliament (1990)	Parliament et al. (1990)	Hind (1994)	Harris et Fulton (1996)	Gen
Profitabilité	Rentabilité financière	COOP < NON COOP		O	NS	NS		NS	NS
	Rentabilité économique			O			COOP ≈ NON COOP		NS
	Marge nette			O					
Endettement	Dettes financières / Capitaux propres	COOP > NON COOP			N		COOP ≈ NON COOP		
	Total dettes / Total actifs			O			NS	COOP ≈ NON COOP	O
Liquidité	Quick ou acid ratio	COOP < NON COOP		O	Variable selon le secteur	N	NS	N	O
	Current ratio		--	NS				N	O
	Cash ratio			NS					
Solvabilité	Ratio de couverture	COOP < NON COOP	--	O	N*	N	--	--	--
Croissance	Taux de croissance des actifs	?	COOP > IOF	--	O*	--	--	COOP ≈ NON COOP	--
	Taux de croissance des ventes	?	COOP > IOF					COOP ≈ NON COOP	
*secteur laitier uniquement									

NOTES

1. Dans la suite de cet article, le terme « structure de propriété » renverra à la notion de détention de la propriété et sera donc considéré comme la variable permettant de différencier les coopératives et les entreprises classiques.

2. Dans cet article, le terme « coopératives agricoles » renvoie à l'ensemble des coopératives agricoles et agroalimentaires, dont les secteurs d'activités seront précisés ultérieurement. Nous

choisissons cette appellation usuelle à celle, plus complète, de « coopératives agricoles et agroalimentaires » par souci de concision.

3. Chiffres clés 2016 – Coop de France (site internet).

4. « Environmental buffer »

5. Nous appelons « ratios financiers classiques » les ratios utilisés par les précédentes études comparant la performance financière des coopératives et des entreprises classiques, et qui n'ont pas été élaborés en tenant compte des spécificités coopératives. L'annexe 2 présente la liste des ratios utilisés et des résultats obtenus dans ces études.

6. La NACE est la Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne, un système de classification des activités économiques recensant 615 codes à quatre positions.

7. Les coopératives sont des « prolongements de l'exploitation » et ont donc pour mission de collecter, valoriser et commercialiser la production de leurs adhérents (Coop de France).

8. Amadeus (Bureau van Dijk) est une base de données d'informations financières et commerciales comparables sur les 500 000 entreprises publiques et privées les plus importantes d'Europe par le total des actifs. 43 pays sont couverts.

9. La partie droite de la courbe (la queue de la distribution) devient instable quand peu de sujets à risque sont encore présents, ce qui est le cas dans notre étude après la centième année. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de cette partie du graphique.

10. Un risque compétitif existe lorsqu'un autre événement que celui d'intérêt peut se produire et s'opposer à la survenue de l'événement étudié ou altérer fondamentalement la probabilité d'occurrence de l'événement d'intérêt. Dans notre cas, une entreprise qui est liquidée ne peut plus faire l'objet d'une fusion, et inversement.

11. Définition de l'Alliance Coopérative Internationale, 1995.

12. Amadeus (Bureau van Dijk) est une base de données d'informations financières et commerciales comparables sur les 500 000 entreprises publiques et privées les plus importantes d'Europe par le total des actifs. 43 pays sont couverts.

RÉSUMÉS

Ce papier étudie la survie des coopératives agricoles françaises. Le plus souvent étudiées sous le prisme néoclassique, elles sont considérées comme inefficentes alors que de nombreux rapports soulignent leur résilience. Les coopératives résistent-elles mieux que les entreprises classiques ? Pour répondre à cette question, nous mobilisons un modèle de survie à temps discret. Nos résultats montrent que la structure de propriété influence la survie : les coopératives ont une tendance à fusionner plus importante que les entreprises classiques, mais leur probabilité de disparaître par liquidation est plus faible. De plus, il apparaît que les ratios financiers classiques ne permettent pas d'expliquer pleinement la résistance des coopératives.

INDEX

Mots-clés : coopératives agricoles – analyse de survie – modalités de disparition – ratios financiers

AUTEURS

JUSTINE VALETTE

Université de Montpellier - Montpellier Research in Management - LabEx Entreprendre

PAUL AMADIEU

Université de Montpellier - Montpellier Research in Management - LabEx Entreprendre

PATRICK SENTIS

Université de Montpellier - Montpellier Research in Management - LabEx Entreprendre